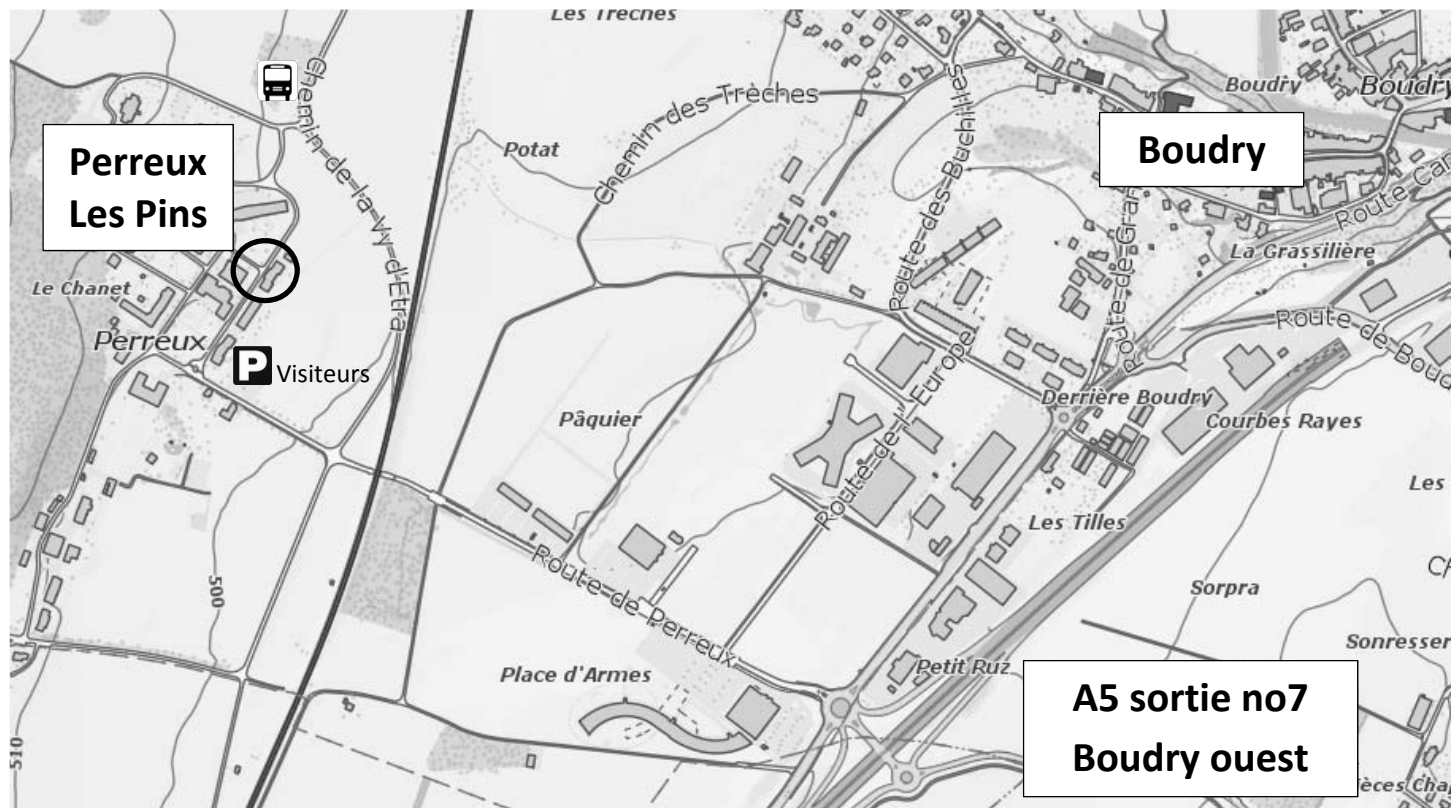




Bus 613 au départ des gares du Littorail de Boudry ou d'Areuse en correspondance avec le Littorail partant de Neuchâtel, place Pury. Arrêt: Perreux-Est.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE
ET DE L'ACTION SOCIALE
SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Information importante

Dès le 2 avril 2015, les bureaux du service de l'action sociale, de l'ORACE, l'OCAM, l'ODAS et l'OCBE sont situés temporairement sur le Site de Perreux, Bâtiment des Pins, Rue de l'Hôpital 38 à Boudry (Plan et accès au verso).

Les numéros de téléphone et **les adresses postales restent inchangés** : CP 752 et CP 716, 2002 Neuchâtel

Horaire des bureaux : 8h-12h et 13h30-16h30

Excepté OCBE : Lundi, jeudi et vendredi 9h-11h
Mardi, mercredi 13h30-16h30

Les demandes de prestations sociales (avances sur contributions d'entretien (pensions alimentaires), mesures d'intégration professionnelle (fin de droit de chômage), subsides d'assurance-maladie, bourses d'études et aide sociale) se font toujours auprès du guichet social régional de votre commune de domicile (www.ne.ch/saso/gsr).